

France



Un cimetière mérovingien à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée). À Mortagne-sur-Sèvre, une équipe de l'Inrap a fouillé une petite nécropole des VI^e-VII^e siècles. Si la plupart des défunts sont inhumés simplement en pleine terre, un petit groupe d'individus a bénéficié d'inhumations dans des sarcophages en calcaire coquiller, témoignant d'un statut social différent.



Découverte d'un mur carolingien sur le site des fouilles archéologiques au Vieux Saint-Maur. Les fouilles archéologiques sur le site de l'extension de la maison de retraite de l'Abbaye ont révélé la présence inconnue jusqu'alors d'un bras de la Marne et d'un mur de l'époque carolingienne. La présence de vase séchée au pied de ce mur atteste de la présence de l'eau.

Algérie

Découverte archéologique à Guelma : La nécropole Est d'AD Villam Servilianam exhumée.

Une découverte d'une grande importance puisqu'elle vient de mettre au jour les premières dalles de la deuxième nécropole de l'antique d'AD Villam Servilianam, plus connue que celle située à l'ouest.

Belgique



Un tonneau du 14e siècle trouvé à la Rue du Marais. Le tonneau en question a été expertisé datant du 14^{ème} siècle. "Ce sont en réalité deux tonneaux l'un sur l'autre formant un seul et unique tonneau. Dans celui-ci, il y a de la matière. Tant le contenu que le contenant seront analysés

Jersey



Des dents de Néandertal témoignent de ses amours supposés avec Homo sapiens. *Homo sapiens* s'est-il reproduit avec l'Homme de Néandertal ? La question anime beaucoup d'anthropologues. Plusieurs dents découvertes il y a plus de 100 ans et de nouveau analysées aujourd'hui, portent les caractéristiques de ces deux espèces du genre *Homo*.

Mexique

Le Mexique réclame 33 objets archéologiques à la France, accusée de "pillage". C'est un conflit légal qui s'annonce épineux. Au Mexique, les autorités ont demandé l'annulation d'une vente aux enchères d'une trentaine d'objets préhispaniques prévue par Christie's le 9 février à Paris, et réclame leur restitution. Le parquet mexicain a été saisi pour poursuivre en justice la commercialisation de ces pièces.